

Traces Mosanes

"Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?"

Dans ce numéro : Le petit mot d'intro

Compte n° 068-8960400-52	
Le petit mot d'intro	1
Le sport motocycliste dans les années 20	1
Union Motor Dinant	2
Sorinnes - Vitesse pure.	3
Lettre d'un Belge à Guillaume II	4
Inscription à « Traces Mosanes »	4

- Tout d'abord merci. Merci aux nombreux lecteurs qui nous ont prouvés leur intérêt pour notre feuille mensuelle en adhérant à notre asbl. D'autres se tâtent encore peut-être, mais je sais que très bientôt ils finiront par nous rejoindre.
- Vous remarquerez que, pour plus de facilités, le bulletin d'inscription en dernière page devra être renvoyé au webmaster, et non plus à la secrétaire Mme Micheline Hanoset. Cette manière de faire est le résultat d'une simplification dans la réception de la demande d'abonnement, l'envoi de l'adresse complète et de l'adresse mail, le tout arrivant à la même personne qui réalise et envoie les cartes de membre.
- Merci d'en tenir compte !
- Attention, ceci est la **dernière feuille** que recevront les personnes qui ne se sont pas abonnées !

Le sport motocycliste dans les années 1920

Fin des années 20, la motocyclette est dans sa période de gloire.

Moyen de déplacement moderne et plus accessible que la voiture encore réservée à l'élite, cet engin a de l'avenir et nos industriels, nombreux à l'époque l'ont bien compris. On voit surgir notamment dans le bassin Liégeois de multiples marques de motocyclettes : F.N., Sarolea, Gillet pour ne citer que les plus connues. Plus de 50.000 motos sillonnent déjà nos routes...

A Mettet, comme un peu partout, la moto est également prétexte pour se réunir le dimanche entre copains ; on organise des ballades, des rallyes.

Et c'est ainsi que le petit groupe d'amis décidant d'officialiser quelque peu leurs réunions crée le 30 janvier 1927 un club, ce sera le club de l'Union Motor Entre Sambre et Meuse.

Ce club réunit quelques notables, commerçants, passionnés de motocyclette ainsi que quelques jeunes sportifs un peu tête brûlée qui entrevoient dans ce nouveau sport une occasion de se réaliser mais également un moyen d'ascension sociale.

Jules Tacheny a 20 ans, il est l'un d'eux.

Apprenti mécanicien au village, Jules Tacheny est vite attiré par ces nouveaux engins, il se passionne pour ces moteurs en constante évolution.

A l'atelier, il récupère une moto, il en trafique le moteur et, à l'insu de ses parents, il s'inscrit dans les petites joutes sportives qui ne manquent pas d'éclore dans la région, à Biesmes, Châtelet, Névremont, Sorinnes, Falmignoul...

La colère paternelle à cette découverte sera heureusement atténuée par les succès que remporte bientôt le fiston...

Comment parler du circuit de Mettet sans évoquer tout d'abord la vie de son maître d'oeuvre, le champion motocycliste Jules Tacheny. C'est en effet à lui que nous devons une bonne partie de toute l'infrastructure du circuit actuel. Jules Tacheny était né en 1907 et fût dès son plus jeune âge attiré par les sports mécaniques. En 1924, il entra comme apprenti -mécano dans un garage et n'avait qu'une idée en tête : la compétition. En 1925, déjà patron de son garage, il entra tout naturellement comme commissaire sportif dans un nouveau club naissant : l'Union Motor Sambre et Meuse.

Sa première moto fût une F.N 350 cc et lors de sa première course à Sorinnes il remporta la victoire à l'insu de ses parents... Quelques années après ses débuts prometteurs, il récoltait victoire sur victoire, ce qui lui valut d'être remarqué par l'usine F.N qui l'incorpora dans son écurie officielle aux côtés de Milhoux, Demeuter, et Noir.

Demeuter



Grand Prix du Printemps

Amis du sport motocycliste, l'UMD organise ce premier mai à 2h00 précise, sous les règlements de la F.M.B., une course nationale de vitesse pure pour motocyclettes.

Cette épreuve aura lieu sur circuit fermé. Le circuit emprunté sera celui de Sorinnes-lez-Dinant. D'une longueur de 3 km 470, il a la forme d'un triangle et est situé à 4 km de Dinant et à 10 km de Ciney.

Ce grand prix du printemps comprendra pour les coureurs juniors et seniors, quatre catégories.

La première ouverte aux motocyclistes montant une machine actionnée par un moteur de 500 cm³ ; les juniors devront boucler 33 fois le circuit, soit 114 km 510, les seniors : 45 fois, soit 156 km 150.

La deuxième ouverte aux motocyclistes montant une machine actionnée par un moteur d'une cylindrée maxima de 350 cm³. Les juniors devront boucler 30 fois le circuit, soit 104 km 100 ; les seniors 40 fois, soit 138 km 800.

La troisième ouverte aux motocyclistes montant une machine actionnée par un moteur d'une cylindrée maxima de 250 cm³ : les juniors devront boucler 27 fois le circuit soit 93 km 690 ; les seniors 35 fois soit 121 km 450.

La quatrième ouverte aux motocyclistes montant une machine actionnée par un moteur d'une cylindrée de 175 cm³ ; les juniors devront boucler 25 fois le circuit, soit 86 km 750, les seniors, 30 fois, soit 104 km 100.

Les concurrents ne peuvent s'engager que dans une seule catégorie.

Les prix :

Le premier classé de chaque catégorie du Grand Prix du Printemps (juniors et seniors) recevra une coupe, si cette catégorie compte cinq partants minimum. Il n'y a pas de classement général. Au cas où il n'y aurait qu'un partant dans une catégorie, celui-ci pour être classé et prétendre à la coupe décernée, devra effectuer une vitesse au moins égale à celle du vainqueur de la catégorie immédiatement supérieure, diminuée de 10 pour cent.

Les deuxièmes, une médaille en vermeil ;

Les troisièmes, une médaille en argent ;

Les quatrièmes, une médaille en argent ;

Les cinquièmes et sixièmes, une médaille en bronze.

En plus de prix officiels, de nombreux prix spéciaux offerts par les différentes marques de motos, d'accessoires, d'huiles, d'essence, etc., seront décernés aux participants des diverses catégories.

La coupe challenge Turmac sera octroyée au club ayant deux coureurs juniors les mieux classés. En cas d'ex-æquo, les petites cylindrées l'emporteront sur les plus fortes. Elle devra être gagnée deux fois pour être attribuée définitivement.

L'accès de la route sera interdit à quiconque non en course entre 13 et 19 heures.

Des tribunes, établies sur la partie la plus intéressante de la route et où les plus grandes vitesses seront possible, on découvre l'entièreté du circuit. Elles seront aménagées avec buvette et musique. Des garages pour autos et motos seront installés de telle façon que le chemin à parcourir pour aboutir aux tribunes sera de cent mètres seulement. Des commissaires spéciaux surveilleront les machines et leur contenu.

La grande route de Dinant-Ciney sera barrée à toute circulation à partir de 12h30 à l'entrée et à la sortie de la commune de Sorinnes.

Le comité de l'UMD invite les membres du club à se munir de leur carte s'ils veulent avoir accès aux tribunes et sur les bords du circuit sans avoir à acquitter de droits d'entrée. Il fait appel aux plus dévoués pour les fonctions de commissaires, contrôleurs, etc., La topographie du terrain permet de suivre la lutte sur tout le circuit et de cette façon toutes les places de commissaires seront intéressantes.

La route, en excellent état et qui a été améliorée dans les virages, présente une ligne droite permettant les plus grandes vitesses et deux autres tronçons avec petites côtes et virages prononcés.

Le Comité a étudié soigneusement l'organisation de cette belle épreuve qui servira de préliminaire aux nombreuses courses organisées par les clubs de la FMB.

Toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité des spectateurs et des concurrents.

La TSF fonctionnera avec hauts parleurs aux tribunes, à Sorinnes et au virage Sainte-Philomène.

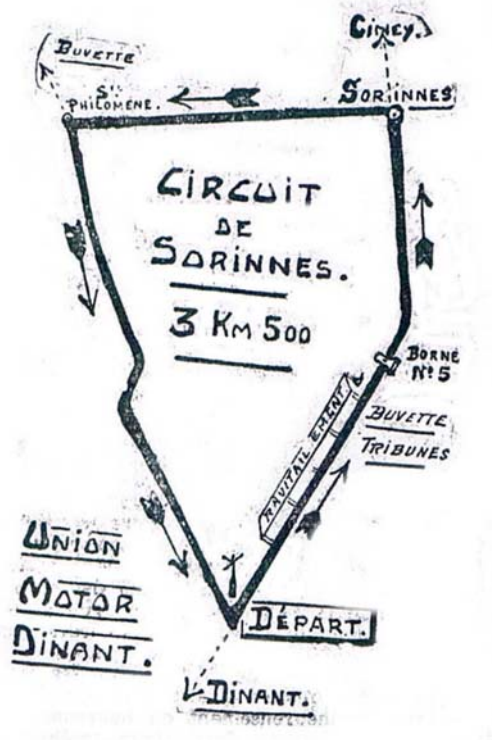
Ah ! Une petite précision quand même :

Ce sera le 1^{er} mai 1927 !

Résultat du Grand Prix du Printemps du 1 mai 1927.

Traces Mosanes

- Année 1 - N° 008 - DECEMBRE 2012

**SORINNES - Vitesse pure**

Pour son grand prix, l'Union Motor de Dinant avait choisi un petit circuit (3km500) très spectaculaire à SORINNES, aussi un nombreux public a assisté aux différentes épreuves.

Juniors 250 cc	1° L. NOTET sur Ready 1h11'48"
Juniors 350 cc	1° CHARLIER sur AJS 1h16'55" 2° MORTIER sur Ready 1h18'35" 3° VANDENBORRE sur Rush 1h20'21" 4° LUC sur Ready 1h20'21" 5° VROONEN sur Gillet 1h24'52" 6° THOMAN sur Gillet 1h27'
Juniors 500 cc	1° CONOD sur Saroléa 1h20'39" 2° DEFOIN sur Norton 1h26'13" 3° JUSSEN sur Saroléa 1h38'05"
Sidecars Juniors	1° DEDE sur Saroléa 0h34'04" 2° MOUTCHE sur Saroléa 0h34'36"
Seniors 250 cc	1° MILHOUX sur Ready 1h37'18" 2° HIARD sur Bovy 1h38'55"
Seniors 350 cc	1° DEKUYPER sur Bovy 1h23'32" 2° VICO sur Saroléa 1h24'17"
Seniors 500 cc	1° BENTLEY sur Saroléa 1h34'19" 2° MAWET sur Bovy 1h37'04"
Sidecars Seniors	1° BIRIBI sur Saroléa 0h33'



SORINNES - 01/05/1927 : Bentley - 1er en 500cc Saroléa.
Il sera également 1er en 1929

De nouveau, l'équipe rédactionnelle souhaiterait étoffer ces grands moments de sport autour de Dinant. Afin d'en réaliser une page sur le site, une demande est faite à tout qui posséderait des documents (lettres, textes, photos, journaux, etc ...) de les mettre à disposition de l'asbl. Suivant les désirs des propriétaires, ces documents seront copiés, scannés ou photographiés avant d'être rendus à ces derniers. Un tout grand merci d'avance !

A l'approche du centenaire de la « Grande Guerre », je ne résiste pas à vous faire connaître un texte écrit à l'époque par le Sous-Lieutenant Albert PANIER, tiré d'une fascicule de poèmes qu'il a réalisé durant cette guerre et intitulé : « Fleurs de Tranchées et Fils Barbelés ». Ce fascicule a été imprimé par la librairie Bourdeaux-Capelle, rue des Tanneries à Dinant.

Lettre d'un Belge à Guillaume II

Empereur Guillaume, y faut que j't'écrive,
Un peu librement; n'te fach'pas, mon vieux !
Tes colèr'vois-tu, sont propos de grives
Tant pis, si mon mot te rend bilieux !
On nous rabâchait, qu'emp'reur pacifique
Tu r'muais d'la paix chaqu'jour, à pleins bras,
Mais lorsque t'es v'nu visiter la Belgique
D'ceux qui t'acclamaient, y avait pas des tas !

T'as rempli Anvers, Bruxell' tout' nos villes
D'un tas d'sal' messieurs qu't'appell' espion.
Moi d'un autre nom, je les estampille
Nos hôtes d'hier, je les trait' de cochons.
Nous les avons vus, assis à not' table
Prenant pour d'l'esprit leurs propos grivois
Et d'vant les d'moiselles tâchant d'être aimables
Déployant un' grâce de p'tits chevaux d'bois.

Leur mission était d'ach'ter nos fabriques
Pour y installer tes futurs canons.
Et d'fair' les besogn' de cette boutique
Qui s'était donné Judas pour patron;
Mais quand tu voyais qu'un de tes séides

N'rendait pas assez, flanchait su l'chemin,
Vit', tu t'invitais chez l'voisin placide
Et, à l'oeuv' infâme, t'apportais la main.

Puis un jour, tu crus, f'sant une bévue,
Qu'il était grand temps de nous étrangler
Et de tes soldats, tu j'tas dans la cohue,
Leur recommandant de n'rien épargner.
Tu leur dis : « surtout, éventrez les femmes,
Volez, incendiez, violez entr'deux r'pas,
Belges et Français sont d'une race infâme
Mais en vérité mon cœur en saign'ra.

Malheureusement, ma brave Belgique,
- Cett'femme, aux yeux purs, q'tu convoitais tant -
T'as dit : « Halte-là canaille hypocrite,
« J'ai quelques p'tits gas : Wallon et Flamand !
« Tu peux me frapper, me lier les bras,
« De me posséder n'est pas venue l'heure
« Et le dernier d'mes fils t'en empêchera. »

A bord du s/s : « Afrique » retour du Congo, fin 14 -

Les personnes désireuses de s'abonner à la feuille mensuelles « Traces Mosanes » pourront utiliser le bon d'inscription ci-dessous !

Le versement de la somme des **15,00** euros annuels, sera effectué via le compte n° **068-8960400-52**. Seuls les bulletins d'inscriptions honorés par le versement seront pris en compte pour l'année 2013.

Les nouveaux abonnés de 2013 se verront offrir les numéros de 2012 depuis le n° 1, ensuite l'abonnement comprendra les n° du 1er janvier au 31 décembre.

Votre abonnement sera la seule rentrée pour couvrir les frais de réalisation de « Traces Mosanes » - Nous comptons sur vous !

Bulletin d'inscription à couper ou photocopier et à renvoyer à :
Traces Mosanes, 10 rue Marot - 5503 SORINNES - jacques.leclere@skynet.be

Nom - Prénoms :	
Adresse :	
Code Postal - Commune :	
Adresse e-mail :	
Remarques éventuelles :	